

Service instructeur
Environnement et Agriculture

N°

6^e/6207

Service consulté

CO51
Soutien à l'ARAA pour une action pilote sur une ferme du Sundgau
(site de GEISPITZEN) en vue de réduire la contamination
par les produits phytosanitaires

Résumé : L'Association pour la Relance Agronomique en Alsace (ARAA) est maître d'ouvrage d'une action pilote sur une ferme du Sundgau en vue de réduire la contamination des eaux par les produits phytosanitaires. Le Conseil Général a soutenu ce programme depuis son lancement en 2000 ; il est proposé d'attribuer 7.622 € à l'ARAA pour l'année 2007, correspondant à la 6^{ème} campagne de suivi de la qualité de l'eau.

Lors de sa réunion du 5 février 1999, la Commission Permanente du Conseil Général s'est prononcée favorablement pour le soutien de l'action pilote sur une ferme du Sundgau en vue de réduire la contamination des eaux par les produits phytosanitaires et s'est engagée financièrement à hauteur de 22.867 € pour 3 campagnes d'étude et de mesures. Ce soutien s'est poursuivi en 2005 et 2006 à hauteur de 7.622 €/an.

L'Association pour la Relance Agronomique en Alsace (ARAA), maître d'ouvrage du projet, sollicite le Département pour soutenir à hauteur de 7.622 €/an la poursuite de cette action en 2007. Le budget 2007 est estimé à 65.880 €.

Les objectifs de l'action sont l'étude, la mesure et la démonstration pluriannuelles des techniques permettant de prévenir le transfert des phytosanitaires vers les eaux superficielles par ruissellement de surface en site réel (3 parcelles d'étude de 3 ha chacune) dans les zones de colline.

Les affectations des 3 parcelles sont les suivantes :

- Une parcelle exploitée en technique conventionnelle (travail dans le sens de la pente, désherbage chimique en plein) représentative des pratiques des exploitants de la région,
- Une parcelle exploitée en technique conventionnelle mais dotée d'une bande enherbée de 12 mètres de large en bas de versant,
- Une parcelle actuellement travaillée sans labour

Le caractère pluriannuel du dispositif est justifié pour appréhender des phénomènes de ruissellement sur des parcelles dont les caractéristiques initiales identiques se différencient

progressivement : vieillissement de la bande enherbée, évolution de la distribution de la matière organique dans l'horizon de surface de la parcelle en technique culturale simplifiée.

Ce caractère pluriannuel permet également d'observer les comportements de différentes substances actives d'usage courant ou récemment introduites en désherbage du maïs, ainsi que de mener des observations sur le rythme d'évolution des fuites d'atrazine suite à l'arrêt d'application.

Il permet enfin de tirer des conclusions pondérées par la diversité des situations climatiques rencontrées au fil des années : printemps secs, printemps humides, orages ponctuels intervenant à différents stades du cycle de culture et sur des états de surface du sol différenciés...

Les résultats issus des expérimentations menées sur le site de GEISPITZEN pourront être utiles dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des GERPLAN, notamment pour répondre aux problématiques liées à l'érosion et aux coulées de boues dans le Sundgau.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder à l'ARAA 7.622 € pour la poursuite en 2007 de l'action pilote menée sur le site de GEISPITZEN (65/6574 F92)
- de donner un accord de principe pour le maintien de notre soutien en 2007.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer



Charles BUTTNER

Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2007

**Pollution par les produits phytosanitaires
PROGRAMME 2007**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
PPP03558	ARAA-ASS.POUR LA RELANCE AGRONOMIQUE EN ALSACE Dispositif d'étude des transferts de phytosanitaires vers les eaux de surface	7 622.00 €
	Total	7 622.00 €